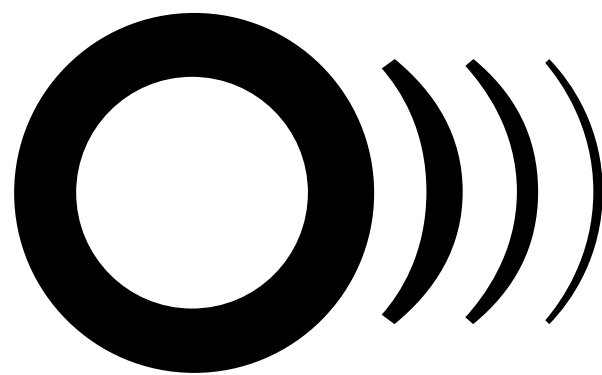


Veigy-Foncenex

L'ECHO

votre magazine municipal



www.veigy-foncenex.fr

• MAI 2024 •

n°211

La fonction publique *FOCUS* territoriale, des métiers et des formations



.....
INSTANTANÉ
.....



Édito

*Catherine Bastard,
maire de Veigy-Foncenex*



.....

La fonction publique territoriale et les agents qui la compose sont indispensables à la bonne administration d'une commune, c'est pour cette raison que nous leur consacrons le « Grand angle » de ce nouvel Écho.

Essentiels au fonctionnement du service public, le travail de ces agents n'est pas toujours considéré à sa juste valeur. Dans notre commune, ce ne sont pas moins de **76 agents qui œuvrent au service des citoyens**. Les agents communaux assurent l'accueil du public pour les différentes formalités d'**état-civil**, donnent des **renseignements**, prennent en charge les tout-petits à la **crèche** et les enfants sur les temps **périscolaires et extra-scolaires**, organisent des **activités pour les plus grands** et permettent le fonctionnement de la **médiathèque**. Ils sont aussi chargés de tout ce qui concerne la **sécurité publique, l'entretien et la propreté des bâtiments communaux**, la **voirie** et les **espaces publics**. Parmi ces agents se trouvent aussi des fonctionnaires qui vérifient la **valeur juridique de toutes les décisions prises par les élus** et s'assurent du respect des **règles de la comptabilité publique**.

La belle saison approche avec ses vrombissements d'engins d'entretien des espaces verts, mais aussi ses soirées entre amis autour d'un barbecue, ainsi que ses jeux dans la piscine ou sur le trampoline... Toutes **ces activités sont très conviviales mais elles peuvent occasionner des troubles de voisinage**. Alors, avant que certaines situations dégénèrent à cause d'un manque de communication, gardons à l'esprit qu'une visite, un message ou une affiche peuvent grandement contribuer au bien vivre ensemble !

Je vous souhaite, chers Veigyciennes et Veigyciens un agréable été. **Au plaisir de nous retrouver lors d'un des nombreux événements organisés dans les prochains mois** et qui vous sont présentés à la fin de ce magazine.

- 03 - Édito
- 46 - Tribunes
- 47 - Informations pratiques
- 47 - État-civil



La vie d'ici

08 - En images

- Concert du Nouvel An
- Violoncelles, Accords et Désaccords.
- Exposition à la médiathèque
- La pièce de théâtre Le Petit Coiffeur au Damier.
- *Les Caprices de Marianne*
- Atelier de compostage
- Quatuor Louis Sclavis
- Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
- Festival du Film Vert
- Marche nocturne.
- Paëlla géante du club de l'Hermance
- Sécurité routière
- Cérémonie du 8 mai.
- *Quand épousez-vous ma femme ?*
- Tournée de Léman Chaud.

12 - Actualités

- Chantiers eau et assainissement
- Élections européennes
- Vigipirate
- Changement de président pour l'UMV
- Journée Défense et Citoyenneté
- Antenne de Justice et du Droit : un service gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert à tous.
- Des ateliers de sécurité routière pour les seniors
- L'Ecojardin de Veigy-Foncenex
- Veigy Fonce !!!!
- Un poulailler à la Crèche Municipale Arc en Ciel
- De nouveaux agents municipaux en mairie
- Transport scolaire : inscriptions 2024/2025
- Tranquillité vacances
- Un été de loisirs et de partage pour les 3 à 17 ans.

19 - Question-réponse

- Le plan canicule



Veigy en actiOns

22 - Grand angle

La fonction publique territoriale,
des métiers et des formations

26 - C'est voté

- Budget 2024
- En route vers la « stratégie lumière » !
- Soutien des associations en 2024
- Affectation des dépenses d'équipement 2023

30 - Comment ça marche ?

- Les marchés publics

32 -Avancer ensemble

- Une politique "enfance-jeunesse" récompensée par des soutiens financiers unanimes



ça C'est Veigy

36 - 6 choses à savoir sur...

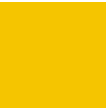
- Le centre communal d'action sociale (CCAS)

38- Portrait

- Des Veigyciens engagés pour la solidarité

40 - On sort !

- 30^e édition du prix Lettres frontières
- Exposition photo et concert
- Ensemble vocal Cohérence
- Concert et spectacle de fin d'année de l'Association SKAZ-KA
- Fête de la musique
- Concert et bal du 14 juillet
- Rassemblement de véhicules militaires
- Forum des associations
- Vide-grenier
- Run mate
- Zone de Gratuité
- Coup de cœur à la médiathèque
- Tournoi du CSV
- L'énergie solaire chez soi
- Fête de l'école de l'APEV
- Journée découverte
- Journée du patrimoine



Directrice de publication : Catherine Bastard

Comité de rédaction : Catherine Bastard, Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Bertrand Leverd, Nathalie Crausaz.

Rédacteurs : Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Bertrand Leverd, autres rédacteurs.

Comité de relecture : Florence Pignier, Farida Leverd, Antoine Perez.

Photos : Mairie de Veigy-Foncenex, Gaëlle Isoux, Charlotte Lanovaz.

Graphisme : Valérie Brossault - papyalfred.design

Impression : Uberti Jourdan - www.ubertijourdan.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB.   

veigy-foncenex.fr



.....
INSTANTANÉ
.....

« Les fleurs sont la sagesse de la nature, exprimant toute la bonté et la beauté du monde. »

William Wordsworth

La vie d'iCi

8 - **En images**

12 - **Actualités**

19 - **Question-réponse**



01.



**Concert du Nouvel An
de l'Orchestre des Pays
de Savoie**

Le 14 janvier dernier, un public nombreux était venu assister à ce rendez-vous annuel avec un orchestre exceptionnel et la participation des violoneux savoyards de *Balancez vos âmes* !

www.veigyfencenex.fr

EN IMAGES



02.

02. Violoncelles, Accords et Désaccords.
Novateur et poétique, bousculant les codes, le spectacle de théâtre musical *Violoncelles, Accords et Désaccords* d'Ingrid Schoenlaub a fait palpiter le damier le 20 janvier 2024.



03.



04.

03. Exposition à la médiathèque
Du 24 janvier au 10 février la médiathèque a accueilli la lumineuse exposition des peintres Denise Charveys et Myriam Bosson.

04. La pièce de théâtre *Le Petit Coiffeur* au Damier.
Le 2 février dernier, le Damier affichait complet pour la représentation de la pièce de théâtre de Jean-Philippe Daguerre *Le petit Coiffeur* proposée par la *Maison des Arts du Léman*. Une tranche de vie pleine de tendresse, mais aussi une page de la grande Histoire incarnée par des comédiens inspirés dans une mise en scène magistrale. Un spectacle unanimement salué par le public.

05. *Les Caprices de Marianne* par la compagnie Bruine Rouge
Le 16 mars 2024, la salle du Damier accueillait *Les Caprices de Marianne* d'Alfred de Musset interprété par la Cie Bruine Rouge dans une mise en scène de Cécile Claeys.

06. Atelier de compostage.
Organisé par Thonon Agglomération dans le cadre du *Printemps des Coquelicots*, un atelier compostage a eu lieu le 23 mars à la salle du stade.

07. *Quatuor Louis Sclavis*
Le 29 mars 2024, dans le cadre du partenariat avec la *Maison des Arts du Léman*, les *Cadences du Monde* ont fait vibrer le Damier grâce au *Quatuor Louis Sclavis*.



05.



06.



07.

“ Une journée
afin de ne pas oublier. ”

08. Journée nationale du souvenir
des victimes et des héros
de la déportation.

Dimanche 28 avril, malgré la pluie,
de nombreux Veigyciens se sont ras-
semblés au Mémorial des sauveteurs
de l'ombre à Crevy.



EN IMAGES



09. Festival du Film Vert
Dans le cadre du Festival du Film Vert 2024, deux séances ont eu lieu au
Damier. Le 9 avril, une projection tout public du film *Les Secrets de la Forêt de
Nuages*, offerte par la Mairie et le 11 avril, une présentation du film *Au Pays
de l'Abeille noire* pour les scolaires, suivie d'une discussion avec Frédéric
Isabella, apiculteur à Veigy-Foncenex.

10. Marche nocturne.
Veigy Demain a organisé une marche nocturne afin d'observer les étoiles.

11. Paëlla géante du club de l'Hermance
Le Club de l'Hermance a réuni 96 personnes autour d'une paella géante dans
une ambiance chaleureuse et festive.

12. Sécurité routière
Les élèves de CE2 reçoivent leur permis piétons.

13. Cérémonie du 8 mai
Le 8 mai dernier, dans le cadre de la commémoration de la victoire de 1945,
une médaille d'honneur de la commune a été remise à Monsieur Jean Mege-
vet, porte-drapeau en remerciement pour ses nombreuses années d'engage-
ment lors des cérémonies de mémoire.

14. Quand épousez-vous ma femme ? par la troupe du Foyer Saint-Georges

15. Tournée de Léman Chaud.
Après Yvoire et Féternes, *Léman Chaud* continue sa tournée en mai avec le
festival de Beauvoisin en Drôme Provençale.



ACTUALITÉS



Thonon Agglomération Chantiers eau et assainissement

Entre juin 2024 et juin 2025, différents réseaux humides (eau potable, eaux usées et pluviales) vont être renouvelés sur la commune.

Ces travaux nécessaires, occasionneront des déviations et des alternats.

Élections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Horaires d'ouverture des bureaux de vote : de 8h à 18h
Lieu : salle d'animation

Les élections européennes permettent aux citoyens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Qui vote aux élections européennes ?

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin et inscrits sur la liste électorale.

Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Vigipirate

Le dimanche 24 mars 2024, la posture du plan Vigipirate a été élevée sur l'ensemble du territoire national au niveau «Urgence attentat».

Le plan VIGIPIRATE repose sur trois piliers : la vigilance, la prévention et la protection. C'est pour cette raison que la municipalité de Veigy-Foncenex a mis en place des dispositifs de sécurité devant ses écoles maternelle et primaire, ainsi que sur le mail piéton.



Changement de président pour l'Union Musicale de Veigy

Après quinze années passées à sa présidence, l'UMV souhaite remercier chaleureusement Laurent Démolis qui a su, avec énergie et générosité, faire vivre l'Union Musicale si chère à notre village.

Entré tout jeune sur les rangs en 1984, au pupitre des trombones, Laurent Démolis quitte la région pendant 8 ans avant de revenir à l'orchestre dès son retour à Veigy en 2003.

Il devient président en 2009. Dès lors, son leadership et son dévouement ont permis à l'UMV de prospérer en tant que communauté et de voir ses rangs s'élargir. Son caractère jovial et ses qualités d'organisateur auront permis de passer de bons moments de convivialité derrière les pupitres mais aussi un verre à la main autour de repas concoctés par ses soins.

Aujourd'hui, alors que l'UMV accueille avec enthousiasme son successeur, tous les musiciens tiennent à exprimer leur gratitude la plus profonde pour l'engagement de leur Président sortant.

Le nouveau Président, Dominique Petitjean, assure la relève. Fort d'un amour partagé pour la musique et membre actif de l'UMV depuis 28 années au pupitre des clarinettes, il est prêt à composer le prochain chapitre.

Merci à tous les deux pour leur grand esprit sociétaire !



Union Musicale de Veigy

Les musiciens de l'UMV répertent au Damier le mardi à partir de 20h15. N'hésitez pas à leur rendre visite et, pourquoi pas, à renforcer leurs rangs !

Pour tous renseignements : unionmusicaleveigy.com

Journée Défense et Citoyenneté

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) est une journée obligatoire pour les jeunes Français âgés de 16 à 25 ans. Elle permet de réaffirmer les valeurs de la République, et de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers.

Les démarches débutent dès 16 ans par le recensement citoyen à la mairie ou sur internet. L'attestation de recensement permet de participer à la JDC avant la date du 18e anniversaire. À l'issue de la journée, les participants reçoivent un certificat individuel de participation, indispensable pour s'inscrire à certains examens ou concours avant 25 ans.

Pour les personnes possédant la double nationalité franco-suisse, le service militaire doit s'accomplir dans l'État où elles ont leur résidence permanente au 1er

janvier de l'année où elles atteignent leurs 18 ans. Elles doivent faire constater leur situation auprès de l'administration française en sollicitant un «certificat de résidence modèle A ». Elles peuvent aussi choisir d'accomplir leurs obligations militaires à l'égard de l'autre État en faisant une «déclaration d'option, modèle B» avant d'avoir atteint l'âge de 19 ans.



www.defense.gouv.fr
 ou www.veigy-foncenex.fr



L'Ecojardin de Veigy-Foncenex

L'Ecojardin, lieu d'échanges et de partage entre veigyciens de tous âges et milieux sociaux, a repris ses activités depuis la mi-mars pour la troisième année. Il a besoin que de nouveaux bénévoles contribuent à son développement continu.

Depuis deux ans, ce sont des bénévoles qui, grâce à leurs connaissances, leurs échanges, leur convivialité et leur travail, contribuent à la valorisation du site. Ils peuvent ainsi profiter de légumes et fruits cultivés sans aucun emploi de produits chimiques, dans un respect total de l'environnement et de la biodiversité.

Si vous désirez participer à ce formidable lieu de partage et d'écologie, merci de contacter la mairie de Veigy-Foncenex.

+))) **En savoir +**
veigyfoncenex.fr

90 mètres linéaires de fruits rouges et 18 bacs de culture de 3 m² chacun, entièrement financés par la commune, attendent avec impatience les nouveaux bénévoles !

Après les permis piéton et vélo, des ateliers de sécurité routière pour les seniors

La Police municipale de Veigy-Foncenex a pris une initiative novatrice dans le Bas-Chablais en organisant, en collaboration avec le CCAS, un atelier de sécurité routière spécialement conçu pour les seniors.

Cette formation visait à actualiser les connaissances des participants sur la signalisation routière et les bonnes pratiques de conduite. L'atelier s'est déroulé en deux parties. La première, axée sur le code de la route, a eu lieu le 12 avril. La seconde partie, consacrée à la conduite, s'est déroulée les 22 et 23 avril.

Encadré par la policière municipale, également instructrice qualifiée, cet atelier correspond à un besoin de sensibilisation et de formation pour les conducteurs seniors. Après ce premier succès, un autre atelier sur le code de la route est prévu le 9 septembre et aura lieu sur une journée complète.

Antenne de Justice et du Droit : un service gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert à tous.

Coordonnée par Thonon Agglomération, l'antenne de Justice et du Droit en Chablais est un lieu d'information sur les droits et les devoirs de chacun.

Un juriste est là pour vous recevoir, vous informer et vous orienter juridiquement dans tous les domaines du droit, tels que la famille, le travail, la consommation, le pénal, l'aide aux victimes et les litiges, de manière gratuite et confidentielle.

+))) Où trouver l'antenne de justice ?

Elle est située à Thonon-Les-Bains. Des permanences ont lieu avec ou sans rendez-vous, dans les communes suivantes :

- Bons-en-Chablais : vendredi matin de 9h à 12h
- Douvaine : lundi matin de 9h à 12h
- Sciez : jeudi après-midi de 14h à 17h





Veigy Fonce !!!!

Le 5 mai 2024, six agents municipaux ont pris part au Marathon relais de Genève, couvrant ainsi la distance de 42,195 km en 04:09:33. Félicitations pour cette performance remarquable et bravo à toute l'équipe !



Un poulailler à la Crèche Municipale Arc en Ciel

Depuis début avril, trois poules pondeuses répondant aux noms de Veigy, Vitamine et Vanille, participent à l'éveil de la petite enfance.

À l'initiative d'une auxiliaire de puériculture, fonctionnaire municipale, un poulailler a été installé à la crèche. Cette présence animale fascine les enfants qui peuvent les nourrir et entretenir leur domaine !

Ce projet a été validé par la municipalité et permet aux enfants de découvrir la vie des gallinacés, la ponte des œufs, leur alimentation et leur grande capacité à recycler les restes alimentaires.

Enfin, cette cohabitation leur permet d'apprendre à respecter les animaux et à évoluer avec eux.



De nouveaux agents municipaux en mairie

Afin de renforcer le service au public qui est une priorité pour la commune de Veigy-Foncenex, quatre nouveaux agents ont été recrutés depuis le début de l'année.

Il s'agit (de gauche à droite sur la photo) de Christèle Lavy qui a été nommée directrice générale adjointe, Nicolas Wilhelm qui occupe désormais le poste de directeur des services

techniques, Marie Léonard directrice de la crèche municipale Arc en Ciel, et Gwendoline Baufond, la nouvelle responsable adjointe du service jeunesse.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale !



Transport scolaire : ouverture des inscriptions pour l'année 2024/2025

C'est déjà le moment de penser à la rentrée de votre/vos enfants !

À partir du lundi 20 mai, rendez-vous sur le site thononagglo.fr, rubrique Transports scolaires pour accéder au portail d'inscription. Le prix annuel de l'abonnement est de 78 € et la date-limite des inscriptions est fixée au 15 juillet 2024. Assurez-vous de faire la démarche dans les délais pour éviter une majoration tarifaire.

Tranquillité vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison ou de votre appartement ?

Le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV) des services de Police Municipale et de Gendarmerie Nationale vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie constatée.

 **En savoir +**
veigyfoncenex.fr



Inscription aux accueils du service enfance-jeunesse 2024-2025

Comme chaque année, la campagne d'inscription aux accueils du service enfance-jeunesse 2024-2025 (périscolaires, cantine scolaire et centre de loisirs) se déroulera au mois de juin. Les dossiers d'inscription seront à récupérer à partir du mercredi 29 mai et devront impérativement être remis avant le 5 juillet.



Un été de loisirs et de partage pour vos enfants de 3 à 17 ans.

Cet été, vos enfants sont accueillis dans nos différentes structures en juillet et en août, selon leur scolarisation : Le centre de loisirs pour les maternelles et les élémentaires et l'espace jeunes des Roseaux pour les collégiens et lycéens.

Centre de loisirs Été 2024

Le centre de loisirs accueille vos enfants du lundi 8 juillet au vendredi 23 août 2024 selon deux groupes distincts : les Marmottes pour les maternelles et les Choucas pour les élémentaires.

Les inscriptions débutent le mercredi 5 juin jusqu'au jeudi 20 juin. Le service enfance-jeunesse organise une permanence le mercredi 5 juin de 8h30 à 12h00.

Pour permettre les travaux de la future extension de l'espace ABC, le centre de loisirs se déroulera dans les locaux de l'école maternelle.

Espace jeunes « Les Roseaux »

Du 1er juillet au 2 août, l'équipe d'animation des Roseaux accueille les jeunes veigyciens de 11 à 17 ans et leur propose des activités de plein air.

L'espace jeunes est ouvert 5 jours/7 pour accueillir les jeunes en accueil libre : baby-foot, billard, jeux de société, ping-pong... et proposer des sorties dans la région (accrobranche, lac, stage de voile, randonnée...)

L'inscription à l'espace jeunes se fait toute l'année. Plus de renseignements sur : espacejeunes@veigy-foncenex.fr

La mairie de Veigy répond à vos questions....

Le plan canicule

Quels sont les différents niveaux d'action du plan canicule ?

Les mesures de prévention s'articulent avec les 4 niveaux de vigilance météorologique de Météo France :

- **vigilance verte** - veille saisonnière activée du 1^{er} juin au 15 septembre
- **vigilance jaune** - avertissement chaleur
- **vigilance orange** - canicule
- **vigilance rouge** - canicule extrême

Dans quel contexte le plan canicule est-il déclenché ?

Chaque été, le plan canicule peut être déclenché par la préfecture si de fortes chaleurs sont constatées pendant plusieurs jours.

Qui est concerné par ce plan canicule ?

Si vous êtes Veigyciens, que vous avez plus de 65 ans, si vous êtes isolés ou en situation de handicap, ce dispositif vous concerne.

Lorsque le plan canicule est déclenché, que se passe-t-il ?

Vous pouvez bénéficier d'un soutien du CCAS lors du déclenchement du plan canicule. Les référents de quartier s'assureront de votre bien être et vérifieront que toutes les précautions sont prises pour lutter contre la chaleur.



Que dois-je faire pour bénéficier de ce dispositif ?

Si vous pensez relever de ce dispositif, inscrivez-vous sur le registre nominatif confidentiel du CCAS :

- 04 50 94 90 11
- ccas@veigy-foncenex.fr

NOUS INTERROGER :

par mail : mairie@veigy-foncenex.fr

par téléphone aux horaires d'ouverture de la mairie :
04 50 94 90 11 ou sur le site veigy-foncenex.fr



.....
INSTANTANÉ
.....

*«Le chemin se construit
en marchant.»*

Antonio Machado

22 - **Grand angle**

26 - **C'est voté !**

30 - **Comment ça marche ?**

32 - **Avancer ensemble**

VEIGY en actiOns



La carrière de fonctionnaire territorial souffre parfois d’une mauvaise image. Pourtant, la diversité des compétences et des métiers offre de vraies possibilités de carrières et de formations.

La fonction publique territoriale, des métiers et des formations

La Fonction Publique Territoriale (FPT) concerne les emplois gérés par les 36 663 communes, les 101 départements et les 27 régions. Avec plus de **250 métiers différents**, la FPT emploie des agents territoriaux dans des domaines tels que la gestion administrative et comptable, l’aménagement du territoire, la maintenance des bâtiments, le social, la restauration collective, l’animation, le sport et la communication.

Les métiers de la Fonction Publique Territoriale (FPT) sont souvent des **professions de proximité au service des citoyens** qui impliquent sens du service public et bonnes capacités de communication. Face aux problèmes du quotidien, de la crèche aux espaces verts, les agents territoriaux doivent faire preuve de réactivité et d’autonomie.

Certains métiers de la FPT sont très spécifiques et demandent des compétences particulières, comme l’état-civil, l’urbanisme, la comptabilité publique, le suivi des instances délibératives ou l’organisation des élections... D’autres sont plus généraux, mais tous contribuent directement ou indirectement au bien-être et à la qualité de vie des citoyens. **Un investissement personnel et un engagement souvent reconnu et valorisé, tant par les usagers que par les élus.**

Par ailleurs, la fonction publique propose **un cadre plus égalitaire et moins discriminant** que le secteur privé en termes de promotion et d’évolution professionnelle. La mobilité au sein de la FPT est encouragée, permettant d’acquérir une vision globale des enjeux des collectivités et les concours d’accès à la Fonction Publique Territoriale sont pensés pour permettre à tous les candidats, quel que soit leur profil, d’avoir leurs chances.

☞))) **La Fonction Publique en quelques chiffres**

En France, si la Fonction Publique existe de très longue date, le premier statut général républicain des fonctionnaires n'est défini qu'en 1946.

5,67 millions agents publics en 2024. selon le rapport annuel de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique.

+0,03%
du nombre d'agents entre 2020 et 2021, essentiellement des contractuels.

21,5%
des agents sont contractuels en 2021 (contre 21% en 2020).

44,1%
des agents sont employés de la **Fonction Publique d'État**

21,3%
pour la **Fonction Publique Hospitalière**

34,6%
pour la **Fonction Publique Territoriale**



Bertrand Leverd, directeur des services

Interview

Il existe différentes catégories d'agents dans la Fonction Publique Territoriale. Qu'en est-il dans notre commune ?

La FPT compte trois catégories d'agents. À Veigy-Foncenex nous disposons d'adjoints administratifs, d'animation, sociaux ou techniques en catégorie C. Nous avons également des rédacteurs, animateurs et techniciens en catégorie B et des attachés territoriaux, un ingénieur et une puéricultrice en catégorie A. Nous sommes passés d'un poste de cadre territorial à quatre postes pour répondre aux exigences juridiques et techniques qui font aujourd'hui le quotidien d'une municipalité.

La commune recrute-t-elle également des personnes en formation ?

Depuis quelques années, en plus des fonctionnaires territoriaux expérimentés, nous accueillons des agents pour lesquels une formation doit être mise en place. Depuis 2022, des contrats d'apprentissage ont été conclus à la crèche municipale, au périscolaire ainsi qu'aux services techniques. Un alternant en BTS est en cours de validation pour la rentrée 2024 au service comptabilité et plusieurs de nos apprentis seront diplômés cet été. Nous formons également des personnes en reconversion professionnelle aux métiers de la fonction publique territoriale.

Des concours pour intégrer la Fonction Publique Territoriale

L'accès aux métiers et emplois de la fonction publique est filtré par des concours qui permettent l'égalité des chances.

Selon leurs diplômes, du CAP à Bac+5, les candidats peuvent passer différents concours dont la réussite n'entraîne pas une affectation automatiquement à un poste mais l'inscription sur une liste d'aptitude nationale.

En plus des concours externes qui sont ouverts à tous les candidats justifiant du diplôme requis, des concours internes sont réservés aux agents déjà en poste qui souhaitent évoluer à un grade supérieur.

On peut également intégrer la FPT en tant que "contractuel", c'est-à-dire sans passer par les concours. Il s'agit de missions courtes sans statut de fonctionnaire.



Catherine Bastard, maire.

Interview

Le recrutement de fonctionnaires territoriaux est-il vraiment plus difficile ?

Il est vrai qu'actuellement les carrières de la fonction publique territoriale ont du mal à séduire. La situation géographique de notre commune à proximité de Genève, de même que le besoin de métiers toujours plus spécifiques pour gérer le quotidien d'une municipalité, renforcent ce problème. Pourtant, il existe une grande variété de métiers et de vraies opportunités de carrière.

Une « marque employeur des collectivités » pour attirer les futurs fonctionnaires ?

La « marque employeur » est une technique marketing associant gestion des ressources humaines et communication. L'enjeu est d'améliorer l'attractivité d'une collectivité locale pour rénover la démarche de recrutement et mettre en valeur son identité. Elle permet aussi de favoriser l'implication des agents et d'éviter le renouvellement rapide des effectifs.

“ **La qualité des infrastructures et les projets d'envergure sont également des atouts.** ”

Comment notre commune se positionne-t-elle ?

Veigy-Foncenex bénéficie d'une image dynamique pour de nombreux candidats. Le site internet et plus largement les moyens de communication (Facebook, Instagram, et la nouvelle version de l'Echo) y contribuent beaucoup. Ils véhiculent une image moderne et permettent une information rapide et complète. La qualité des infrastructures et les projets d'envergure sont également des atouts.

Avoir des projets est donc primordial pour recruter ?

Sans aucun doute ! Cela permet notamment d'attirer des cadres issus de grandes collectivités et qui apprécient la multiplicité des projets qui font de Veigy-Foncenex une commune en plein essor.

Budget 2024

Malgré la conjoncture inflationniste, la commune de Veigy-Foncenex affiche un budget 2024 solide. Cette bonne santé financière associée à une gestion rigoureuse, permet d'absorber la pression économique sans compromettre les priorités du mandat. Le budget de 12,9 millions d'euros et la maîtrise des dépenses permet de soutenir d'importants investissements, sans accroître l'endettement ni augmenter les taux de taxes foncières.

Dépenses de personnel

Fonctionnement : 3 266 671 €
Investissement : 0 €

TOTAL : 3 266 671€

Remboursement emprunts

Fonctionnement : 39 200 €
Investissement : 631 320 €

TOTAL : 670 520 €

Éducation & restauration scolaire

Fonctionnement : 226 394 €
Investissement : 28 237 €

TOTAL : 254 631 €

Enfance – jeunesse crèche, périscolaire, centre de loisirs, espace jeunes

Fonctionnement : 113 417 €
Investissement : 1 456 237 €

TOTAL : 1 569 654 €

Vie associative et CCAS

Fonctionnement : 179 588 €
Investissement : 0 €

TOTAL : 179 588 €

Vie culturelle, sportive et loisirs

Fonctionnement : 64 760 €
Investissement : 788 000 €

TOTAL : 852 760 €

Fluides

Fonctionnement : 314 000 €
Investissement : 0€

TOTAL : 314 000 €

Voirie, éclairage public et PAV

Fonctionnement : 128 000 €
Investissement : 1 026 000 €

TOTAL : 1 154 000 €

Bâtiments

Fonctionnement : 496 311 €
Investissement : 545 650 €

TOTAL : 1 041 961 €

Espaces verts

Fonctionnement : 130 000 €
Investissement : 51 000 €

TOTAL : 181 000 €

Événementiel Communication

Fonctionnement : 63 220 €
Investissement : 23 000 €

TOTAL : 86 220 €

Contribution Thonon Agglomération

Fonctionnement : 67 000 €
Investissement : 54 119 €

TOTAL : 121 119 €

Urbanisme, action foncière, prélèvement SRU

Fonctionnement : 70 000 €
Investissement : 486 890 €

TOTAL : 556 890 €

Tranquillité police municipale et vidéoprotection

Fonctionnement : 10 000 €
Investissement : 36 000 €

TOTAL : 46 000 €

Budget participatif

Fonctionnement : 0 €
Investissement : 50 000 €

TOTAL : 50 000 €

Autres dépenses courantes

Fonctionnement : 462 682 €
Investissement : 170 173 €

TOTAL : 632 855 €

Budget 2024
10 977 869 €

C'EST VOTÉ !



La capacité de désendettement de la commune est de 1,54 années au 1er janvier 2024. Cet indicateur est donc très loin des seuils d'alerte et de prudence de 10 à 12 ans pour les communes, ce qui confirme la très bonne santé financière de la commune. En effet, Veigy-Foncenex n'a pas eu recours à l'emprunt bancaire depuis 2016.

En 2024, le budget primitif ne comporte pas de souscription d'un nouvel emprunt malgré les nombreux projets initiés par l'équipe municipale. Les 670 520 € inscrits dans la rubrique « emprunts » concernent le remboursement des emprunts contractés avant 2016.

Ce qu'il faut retenir

Le budget primitif 2024 de la commune reprend notamment les priorités définies par la Municipalité et les déploie dans des actions concrètes :

La jeunesse et la petite enfance

Il s'agira tout d'abord de travaux importants dans le bâtiment ABC en réalisant une extension de l'accueil périscolaire. Ceci permettra de répondre à la nouvelle réglementation en matière d'accueil périscolaire et de faire face à l'augmentation des effectifs.

La crèche municipale Arc-en-Ciel va également s'agrandir afin de pouvoir accueillir huit berceaux supplémentaires.

Enfin, un local dédié à l'accueil des jeunes de 11 à 17 ans situé aux Roseaux ouvrira ses portes.

La culture, la vie associative et les loisirs

Une halle couverte sera construite en lieu et place du chapiteau en toile afin d'accueillir le marché, des concerts, des spectacles ou encore des activités associatives.

Par ailleurs, la commune poursuit son engagement en faveur des associations via les subventions qu'elle leur octroie mais aussi à travers la mise à disposition de locaux pour certaines d'entre elles.

Enfin, un programme culturel particulièrement étoffé est proposé aux administrés en 2024.

L'entretien de la voirie et du patrimoine de la commune

Les études concernant la rénovation de la maison communale et de l'église seront poursuivies en 2024.

L'entretien de la voirie communale se poursuit également avec la prévision des études pour les travaux de la route des Mermes et de l'impasse Verdaine. Les travaux de la place de la Fruitière ainsi que la voie piétonne des Mardassons seront lancés.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Économies d'énergie, réduction lumineuse... en route vers la « stratégie lumière » !

La commune a voté l'opération « stratégie lumière » avec l'établissement public des énergies et du numérique de la Haute-Savoie (SYANE).

Cette opération est une première phase d'étude qui vise à construire des ambiances nocturnes adaptées aux usages selon le type d'espace : centre-bourg, axes urbains, cheminements piétons, quartiers résidentiels.

L'objectif est de prendre en compte les enjeux environnementaux et énergétiques et de disposer d'un document cadre pour guider les futurs travaux de rénovation qui sont encore nombreux dans la commune.

La priorité reste bel et bien de remettre aux normes les coffrets électriques vétustes pour pouvoir les synchroniser avec les abaissements nocturnes envisagés, sans oublier les déplacements nocturnes des piétons qui reviennent en bus tard le soir ou ceux des enfants qui partent ou reviennent de l'école de nuit en plein hiver !

Soutien des associations en 2024

Chaque année, les subventions permettent au conseil municipal de soutenir financièrement les associations dans la réalisation de leurs missions et projets au bénéfice de la population. La mise à disposition de locaux et de matériel est également une aide importante pour le tissu associatif local.

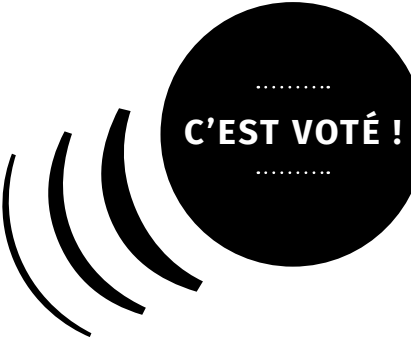
Depuis le début du mandat, le conseil municipal a choisi de renforcer son soutien tant financier que matériel aux associations veigyciennes pour la réalisation d'un projet, le développement de leurs activités ou leur pérennisation. Des conventions de mise à disposition de locaux ont été établies avec certaines d'entre elles et une convention d'objectifs est en place depuis 2022 avec l'Ecole de Musique.

Par ces différents biais, le conseil municipal entend offrir un soutien actif et pérenne à la vie associative de la commune.

((+
 En savoir +
 veigy-foncenex.fr

Affectation des dépenses d'équipement 2023

 Aménagement d'un terrain de pétanque	 Aménagement de deux loges au sein du Damier	 Travaux de voirie route de Gravannes, chemin de la Cornette, chemin des Lucinges, chemin Montfort...
 Equipement de l'espace jeunes	 Frais d'études relatifs à l'extension du bâtiment ABC pour les activités périscolaires	 Frais d'études relatifs à la restauration de la maison communale et de l'église
 Frais d'études relatifs à l'extension de la crèche municipale Arc-en-Ciel	 Sécurisation des parkings champ Faviol et parking de la douane (portique, barrières, murettes...)	 Installation système PPMS dans les écoles
 Installation de WC publics au parc des Vannéees et au parking de la douane	 Aménagement d'une prémurette aux abords du stade de foot	 Rénovation énergétique de la toiture de la salle du Conseil



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Retrouvez tous les compte-rendus des conseils municipaux sur : veigy-foncenex.fr

Dates des prochains conseils :

- vendredi 31 mai 2024
- vendredi 28 juin 2024
- vendredi 30 aout 2024



Les marchés publics

Pourquoi un marché public ? Qu'est-ce qu'un marché public ?

Pour assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics, la réglementation impose aux collectivités le recours à des procédures de marchés publics (dès le premier euro) pour satisfaire leurs besoins de fournitures, travaux et services.

Un marché public est un contrat administratif (conclu entre un acheteur public et un opérateur économique) qui répond à des règles particulières telles que les obligations de publicité et de mise en concurrence. (Ces règles sont différentes de celles applicables aux contrats de droit privé).

Les seuils et les procédures

Le seuil d'un marché correspond au montant global estimé du marché sur la période. Il s'apprécie en euros et hors taxes.

En fonction du seuil, les procédures applicables au marché diffèrent.

Il existe des seuils, fixés au niveau européen, au-dessus desquels la procédure est formalisée. Les seuils européens en vigueur au 1^{er} janvier 2024 pour les marchés sont les suivants :

- Fournitures et services : 221 000€
- Travaux : 5 538 000 €

En dessous des seuils européens, la procédure est adaptée. Cela ne signifie pas que l'acheteur est libre, il doit respecter les principes de la commande publique et quelques règles :

- L'offre retenue doit répondre de façon pertinente à la définition du besoin et être la plus avantageuse (mieux-disante).
- Ne pas contracter systématiquement avec le même prestataire.

En plus des seuils de procédure, il existe d'autres seuils applicables aux marchés :

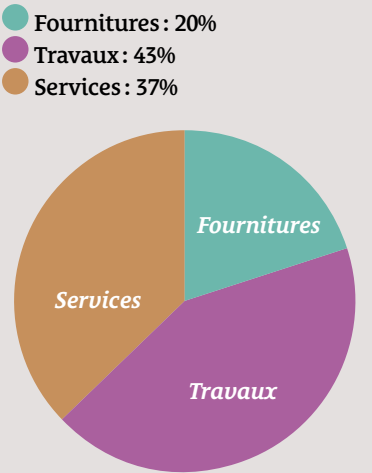
- **seuil de dématérialisation : 40 000€**
Les documents de consultation doivent être mis en ligne sur une plate-forme de dématérialisation, c'est le profil acheteur.
- **seuil de publicité : 90 000€**
Jusqu'à 90 000€, la publicité est obligatoire mais l'acheteur peut choisir le support qu'il préfère. À partir de 90 000 € la publicité doit être visible sur le profil de l'acheteur et sur un Journal d'Annonces Légales (JAL).
- **seuil de transmission au contrôle de légalité : 221 000€**
Au-delà de ce seuil, les pièces du marché doivent être transmises aux services de l'État pour être exécutoires.



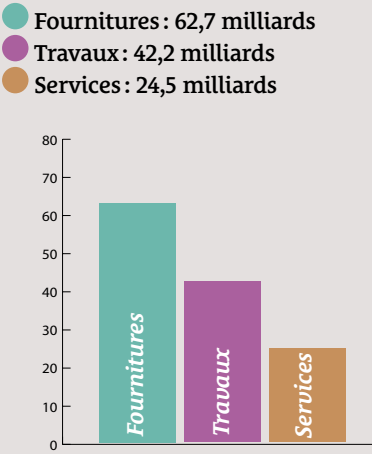
La commande publique en quelques chiffres

Le montant des commandes publiques nationales est de 180 milliards € en 2023 (200 947 marchés signés) soit près de 10% du PIB Français.

Répartition du montant des marchés par nature

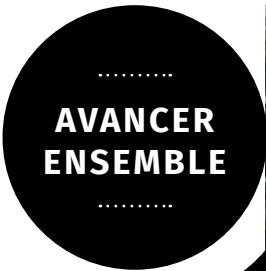


Répartition du montant des marchés par secteur



Les marchés publics sont élaborés dans le respect des 3 principes fondamentaux (énoncés par le Code de la Commande Publique) :

- Liberté d'accès à la commande publique
- Égalité de traitement des candidats
- Transparence des procédures



Une politique “enfance-jeunesse” récompensée par des soutiens financiers unanimes

Dans nos lignes de l'Echo 208 , nous vous annon-
cions la réalisation d’une extension du bâtiment
ABC pour y accueillir les enfants du périscolaire.

Les travaux démarreront début juillet
et permettront d’accueillir sur 160 m2,
les activités périscolaires (garderie
les matins, soirs et mercredis) et extra-
scolaires (petites vacances et été).
La livraison est prévue au premier
semestre 2025.

Le service enfance-jeunesse, c’est aujourd’hui dix ani-
mateurs qui travaillent au quotidien pour assurer un
service aux parents de 7h30 à 18h30 et une augmenta-
tion de 20% du nombre d’enfants accueillis cette année.
C’est aussi l’accompagnement aux repas de 300 enfants
chaque jour avec plus de 40 000 repas servis en 2023.

Afin de financer les travaux, la municipalité a déposé
des demandes de subventions auprès de plusieurs or-
ganismes. La Caisse d’Allocations Familiales (CAF) a
ainsi accordé 300 000€, l’État 160 000 € et la Région Au-
vergne-Rhône- Alpes 100 000 €, soit un total de 560 000 €
représentant près de 50% du coût des travaux.

Ce soutien financier constitue une vraie reconnais-
sance accordée à notre commune pour la qualité de
sa politique en faveur de la petite enfance, de l’en-
fance et de la jeunesse.



Le temps périscolaire : des activités favorisant le développement de l’enfant

Si les activités périscolaires per-
mettent aux parents de concilier
vie de famille et vie professionnelle,
elles apportent également un ac-
compagnement éducatif de qualité à
travers des activités ludiques.

Elles offrent à l’enfant un change-
ment de rythme et d’environnement
tout en répondant aux besoins des
familles.

Ces activités permettent le dévelop-
pement de la créativité, favorisent
l’autonomie et stimulent la confiance
en soi.



Veigy Nord

« La mémoire ne filme pas, la mémoire photographie. »

Milan Kundera

ça, C'est VEIGY !

.....
INSTANTANÉ
.....

- 36 - Choses à savoir
- 38 - Portrait
- 40 - On sort !



1 Logements sociaux

Le cœur du travail du CCAS concerne les logements sociaux. La situation est très tendue à Veigy comme dans la plupart des communes du Chablais, particulièrement celles situées en zone frontière avec la Suisse. Si l'attribution des logements n'est pas totalement entre les mains du CCAS, la responsable est toujours présente dans les commissions d'attribution pour défendre les intérêts des demandeurs.

2 Référents de quartier

Le CCAS, c'est aussi une équipe de référents de quartier qui prend soin des aînés de la commune. Leur mission est de maintenir le lien avec les personnes en situation de fragilité. Ils se déplacent régulièrement pour les rencontrer et trouver des solutions pour aider les séniors isolés.

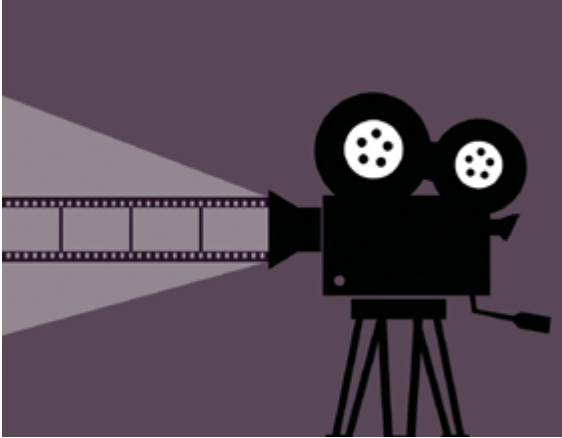


3 Aides ponctuelles

Le CCAS, soutient les familles en cas d'accidents de la vie ou en cas de besoins alimentaires ponctuels. Depuis 2023, des rencontres d'aide à la parentalité sont organisées régulièrement. Elles peuvent être présentiellles ou virtuelles.

4 Séances de cinéma pour les seniors

Le CCAS organise des séances trimestrielles de cinéma pour les seniors au Damier. Ces projections sont autant d'occasions pour que les aînés aient le plaisir de se rencontrer. Elles contribuent à renforcer les liens car elles sont suivies d'un moment d'échange et de convivialité.



5 Événements festifs

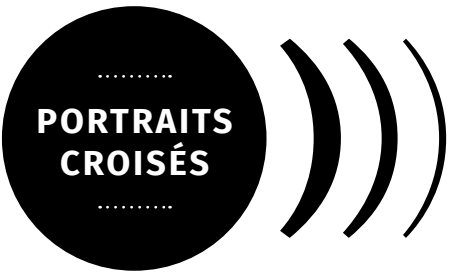
Le CCAS assure l'organisation d'événements festifs très attendus qui rassemblent les habitants de la commune. Ils ont lieu au printemps avec le spectacle de la *fête des mères*, organisé en partenariat avec le *Tonic Gym Veigy* et en fin d'année avec le *repas des aînés*.



6 Octobre rose

Le CCAS coordonne depuis de nombreuses années les différentes activités et les spectacles organisés par les associations veigyciennes pour récolter des fonds en faveur de la lutte contre le cancer du sein dans le cadre d'*Octobre rose*.

6 CHOSES À SAVOIR SUR... LE CCAS



Des Veigyciens engagés pour la solidarité

André Oberson – 20 années au service du *Panier Relais*

Au début des années 2000, après un accident qui l'empêche de travailler, André Oberson, dit Dédé, s'investit pleinement dans le bénévolat à l'invitation d'un ami. Il rejoint les bénévoles du *Panier Relais* afin de préparer les distributions hebdomadaires et faire diverses livraisons.

Le *Panier Relais* étant placé sous l'autorité de la Banque Alimentaire de Haute-Savoie, certains de leurs bénévoles sont également présents lors de la Collecte Nationale. Après quelques années de participation dans divers magasins de la région, Dédé prend en main l'organisation de la récolte annuelle au supermarché Bi1 de Veigy-Foncenex (à l'époque ATAC) et se met à la recherche de bénévoles. Son épouse Anne rejoint l'aventure et à eux deux, grâce à leurs amitiés, connaissances et aux membres des

K'Bolés du Solex (association veigycienne dont ils font partie), ils réussissent à tisser une toile de bénévoles fidèles. Au cours des 3 journées de collecte (vendredi, samedi et dimanche du dernier week-end de novembre), malgré le sérieux de la tâche, la bonne humeur, la décontraction et la camaraderie sont au programme. Après près de 20 ans de bénévolat, Dédé voudrait "passer la main" pour l'organisation de la Collecte de novembre. À bon entendeur...

L'association *Veigy Solidarité*

Veigy Solidarité a été créée en 1990 dans le but de venir en aide aux personnes en situation de précarité dans le Bas-Chablais. L'association organise depuis lors diverses actions afin de récolter des fonds et réalise une collecte le premier dimanche de mars. Si dans un premier temps, la récolte se faisait en faveur des *Restos du cœur*, elle est désormais au profit du *Panier Relais*.

En règle générale, comme c'est le cas un peu partout dans l'hexagone, les habitants de Veigy-Foncenex se montrent concernés et les élans de générosité sont nombreux. Martine Ducret, la Présidente de l'association rappelle qu'en 2023, ce ne sont pas moins de douze familles veigyciennes, soit 32 personnes au total, qui ont bénéficié de l'aide du *Panier Relais*. Une raison supplémentaire s'il en faut, de se mobiliser pour les collectes.

L'association intervient parfois également à la demande du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour venir directement en aide aux familles de Veigy-Foncenex en situation de grande précarité. Cela peut résulter d'un accident de la vie ou d'une catastrophe comme un incendie. Dans ces cas de nécessité absolue, l'association apporte son soutien aux familles concernées.



Ensemble, mobilisons-nous pour lutter contre la précarité dans notre région.

Toute aide ponctuelle lors des collectes alimentaires ou aux côtés du comité de Veigy Solidarité sera vivement appréciée !

En savoir + : veigy-foncenex.fr

LES IMMANQUABLES À VEIGY ET ALENTOURS



01.

Samedi 1^{er} juin

30e édition du prix Lettres frontières
Rencontre avec Simon Parcot,
auteur du livre *Le Bord du Monde est vertical*
LITTÉRATURE.

de 10h30 à 12h — Médiathèque de Veigy-Foncenex

Simon Parcot, écrivain et philosophe, Son premier roman, *Le Bord du Monde est vertical* est paru aux éditions *Le mot et le Reste* en 2022. Il nous entraîne dans le sillage d'une cordée de six membres partis rétablir le courant dans un hameau isolé situé juste avant *Le Bord du Monde*, une gigantesque montagne dont nul n'a pu atteindre le sommet. Une histoire simple mais intense, un hymne à la montagne et à la quête de soi. La rencontre sera suivie par un verre de l'amitié.



02.

Dimanche 2 juin

Exposition photo et concert
CULTURE.

15h — Chapiteau, rue du Stade

L'association *Nala et Compagnie* organise en mai un concours photo de duos animal/humain. Les résultats seront dévoilés le 2 juin lors d'une exposition et d'un événement ouvert à tous.

Un concert caritatif de rock cover par les quatre membres du groupe chambérien *4'trouble* clôturera la journée.

Buvette à disposition sur place.



03.

Dimanche 2 juin

Concert Henry Purcell
King Arthur et The Fairy Queen
Ensemble vocal *Cohérence*
MUSIQUE.

18h — Jardins du Château de Veigy

Concert de l'ensemble vocal et instrumental *Cohérence*, dirigé par Madame Olivia Pecoud. Soirée organisée dans les jardins du Château de Veigy par l'association *Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex*. Cet ensemble musical se produira en plein air. En cas de mauvais temps, le concert aura lieu à l'église.

Entrée libre. Un « chapeau » sera proposé à l'issue du concert.

04.

Dimanche 9 juin

Concert et spectacle de fin d'année de l'Association SKAZ-KA

SPECTACLE.

15h — Le Damier

Présentation de l'activité de l'association.

Programme en deux parties avec un entracte gourmand.



ON SORT !

MAIS AUSSI...



15 et 16 juin 2024

Tournoi du CSV
SPORT.

stade de foot

Le CS Veigy organise son traditionnel tournoi samedi après-midi (U9) et dimanche toute la journée (U11 et U13).

Mercredi 19 juin

L'énergie solaire chez soi

INFORMATION.

la salle du stade
20h

Rencontre citoyenne et de partage d'expériences sur l'installation de panneaux solaires chez soi, organisée par l'association *Veigy Demain*



05.

Samedi 22 juin

Fête de la musique
ÉVÉNEMENT.

18h à minuit — Esplanade du chapiteau

Organisée cette année encore par l'École de Musique de Veigy-Foncenex, l'édition 2024 de la fête de la musique sera haute en couleurs. Dès 18h, six formations pop, rock, folk et celtique se produiront sur l'Esplanade du chapiteau.

Buvette et restauration sur place dans une ambiance conviviale et festive. Entrée libre.

MAIS AUSSI...

Samedi 29 juin

Fête de l'école
de l' APEV

CONVIVIALITÉ.

Sous le chapiteau du
Stade

Sur place, une offre de restauration légère sera disponible, ainsi qu'une buvette. Des jeux et des activités seront proposés pour divertir les enfants.

Samedi 13 juillet

Journée
découverte

CONVIVIALITÉ
& PATRIMOINE.

Sortie en car organisée par Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex.

Visite du Château du Grand Mécoras, croisière commentée du canal de Savières et visite de l'Abbaye de Hautecombe.

Tous les détails
seront communiqués
ultérieurement.



06.

Dimanche 14 juillet

Concert
et bal du 14 juillet

CONVIVIALITÉ.

À partir de 19h — Sous le chapiteau

C'est bientôt le 14 juillet, et qui dit 14 juillet dit Fête nationale !

Organisée par l'Union Musicale de Veigy-Foncenex, un concert donnera le coup d'envoi des festivités qui se poursuivront par un repas ou en prenant un verre, et se termineront par le traditionnel bal populaire.



7 & 8 septembre

Rassemblement
de véhicules
militaires

MÉMOIRE.

L'Amicale des Véhicules militaires de Haute-Savoie (AVM 74) organise son 18^e rassemblement.

Entrée libre



08.

Samedi 7 septembre

Forum des associations

VIE LOCALE.

de 9h à 13h — Le Damier

Temps fort et incontournable de la rentrée, le Forum des Associations est un moment privilégié pour s'informer et découvrir de nouvelles activités parmi toutes celles qui sont proposées par les nombreuses associations de la commune.

Un événement à ne manquer sous aucun prétexte.



09.
Dimanche 15 septembre

Vide-grenier

BONNES AFFAIRES.

De 9h à 17h — Lieu à confirmer

Organisé par l'association *Vie à Veigy*
Inscriptions sur www.vaveigy.fr à compter du 3 juin.
Date limite des inscriptions le 10 septembre.

Buvette et restauration sur place.

Coup de ♥ à la médiathèque

La Souffleuse de cœur d'Aurélie Caruso

Aurélie Caruso est thérapeute holistique et Veigycienne. Elle vient de publier son premier roman *La Souffleuse de cœur*. Romane, 40 ans, avocate à l'ONU, est passionnée par son travail pour soutenir la cause des femmes. Mais un jour, elle perd pied en pleine conférence : c'est le burn-out.

Entre Genève et le Mexique, en passant par l'écovillage de la Drôme, elle va suivre son amie Rachèle, yogi écolo légèrement excentrique, sur les chemins de la reconnexion à soi. Et si son travail ne comblait plus ses manques ? Et si elle découvrait ses forces intérieures ?

Laissez-vous embarquer par l'histoire de Romane, peut-être sortirez-vous transformés par cette lecture lumineuse et ce vers quoi elle vous aura conduit.

Pour en savoir plus : www.aureliecaruso.com



10.

21-22 septembre

Run mate

SPORT.

C'est parti pour une nouvelle aventure du *Run Mate*. L'association *les Traines la Grolle*, vous donne rendez-vous dans la nuit du 21 au 22 septembre 2024, sous le chapiteau pour soutenir les équipes engagées dans cette incroyable course autour du lac Léman.



11.

Samedi 28 septembre

Zone de Gratuité

CITOYENNETÉ.

Pour déposer de 8h à 15h – Pour prendre de 9h à 16h
Sous le chapiteau

Organisée par l'association *Veigy Demain*, la zone de gratuité est un espace de partage où chacun peut donner ou récupérer ce qu'il souhaite sans contrepartie.

Une manifestation qui allie solidarité et réduction des déchets en donnant une seconde vie aux objets.

L'association accueille volontiers de nouveaux bénévoles !

MAIS AUSSI...

Dim. 22 septembre

Journée du patrimoine

ÉVÉNEMENT.

Organisée par *Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex*.

Tous les détails seront communiqués ultérieurement.

Conseillers élus minoritaire RÉUNIR POUR AGIR AUTREMENT

Chères Veigyciennes, chers Veigyciens,

Le budget 2024 a été voté en conseil municipal de mars 2024. Nous nous sommes abstenus.

La raison de cette abstention est simple : **nous ne souhaitons pas signer un chèque en blanc pour des projets onéreux et aux contours flous, quand des projets qui nous paraissent tout aussi importants sont ignorés.** En l'absence d'un plan d'investissement sur plusieurs années, pourquoi décider d'investir dans un projet plutôt qu'un autre ?

Une commune a besoin d'un budget et la plupart des dépenses sont récurrentes et font donc l'unanimité. Agrandir la cantine et la crèche, quand la population croît, est une nécessité et relève de la gestion. En revanche, gouverner, c'est aussi prévoir !

Le budget voté par la majorité prévoit ainsi la construction d'une « halle couverte pour le marché », en lieu et place du chapiteau actuel. Ce projet, n'existant dans aucun programme, est apparu au fil du temps sans réelle définition et aucun travail en commission, débat, ou concertation. Il est néanmoins budgété à 917.000 euros! C'est une somme importante, financée par les impôts locaux, et qui mériterait un minimum de transparence auprès du conseil, voire des citoyens contribuables... Quel est le cahier des charges de ce bâtiment, sa taille, ses équipements? Mystère! Ni les commerçants du marché ni les associations n'ont été associés à une réflexion formelle quant à leurs attentes...

La majorité axait son bilan de mi-mandat, sur “faire vivre la démocratie”. Faire vivre la démocratie, c'est informer le conseil municipal en toute transparence, faire travailler les commissions, écouter les acteurs concernés, présenter projets et alternatives avant de les faire voter... Ouvrir des débats sur des orientations et esquisses au lieu de présenter un résultat ficelé et sans retour, au Conseil ou aux citoyens...

Que veulent donc les Veigyciens pour leur futur ? Lors de notre dernière réunion publique, les attentes tournaient autour d'un gymnase, d'un lieu de rencontres convivial, d'un accès aux autres communes par des pistes cyclables...

Nos demandes réitérées d'**étude d'un gymnase**, adapté à notre commune, pour une activité physique des écoliers en hiver et le développement d'autres activités sportives en salle restent vaines.

La rénovation de la maison communale avance dans le cadre d'une commission dédiée. Elle accueillera donc la médiathèque. Plusieurs citoyens suggèrent d'y associer un café ou un lieu de restauration légère, pour davantage de **rencontres conviviales**. Une formule dans ce sens pourrait-elle encore d'envisager ?

Fin mars 2024, Thonon aggro a voté le **schéma cyclable** pour l'agglomération. Hélas, **le désenclavement de notre commune n'est pas pour demain !** Si rien n'est fait, Veigy-Foncenex risque d'être la seule “commune pôle” à ne pas être reliée à d'autres communes à court terme (4-5 ans). Comment nos intérêts sont-ils donc défendus au niveau de l'agglo ? Sans commission, difficile à savoir. Nous avons alerté l'agglo, les communes de Douvaine et Loisin afin de réfléchir à des options plus rapides. Affaire à suivre...

Au plaisir de vous croiser dans la commune et de discuter de projets !

TRIBUNES

Élus de la majorité VIVRE VEIGY-FONCENEX

Ce printemps aura été placé sous le signe du consensus. Si dans un premier temps, les élus de la minorité s'étaient abstenus lors du vote du budget primitif, ils ont approuvé le compte administratif et le budget supplémentaire 2024, à l'instar de tous les autres conseillers municipaux. **Un magnifique vote à l'unanimité sans abstention qui a plébiscité notre gestion et nos projets.**

Un **deuxième budget participatif** a été prévu en 2024 avec un montant alloué supérieur à la première édition. La commission dédiée s'est déjà réunie pour mettre à jour la charte et communiquera bientôt sur le calendrier de l'appel à projets.

Vos retours concernant le format et le contenu du bilan de mi-mandat ont été excellents. Il a permis aux Veigyciens de prendre toute la mesure des projets réalisés ou en cours de réalisation. À ce titre, nous vous informons que le projet d'extension de la crèche se précise, puisque le maître d'œuvre a été choisi dans le cadre d'une procédure de marché.

Pour terminer, nous souhaitons éclaircir plusieurs points soulevés dans l'Echo 210 par les conseillers minoritaires. Nous pouvons peut-être parfois le regretter, mais certaines compétences déléguées à *Thonon agglomération* sont obligatoires et même si les conseillers municipaux n'ont que très peu d'interaction avec le bureau communautaire, ce n'est pas une raison pour supposer que les projets concernant Veigy-Foncenex ne sont pas entendus ! **Nos deux représentants sont toujours présents pour défendre nos intérêts et travailler avec les autres communes lors des prises de décisions collectives.**

La police intercommunale que la minorité souhaiterait nous voir intégrer n'est pas, comme ils le croient, une collaboration entre polices municipales. En fait, les policiers douvinois interviennent à Loisin et Ballaison (quatre heures par semaine pour deux agents) car ces deux communes n'ont pas leur propre police municipale. L'intérêt de ce dispositif n'est pas avéré pour Veigy-Foncenex. **En revanche, des contacts ont été pris avec la commune de Chens-sur-Léman afin d'envisager une convention de police pluri-communale.**

Le dernier point concerne la **zone d'activité** non pas commerciale, mais **économique** qui a été inscrite dans le PLUi de la commune dans le but de favoriser l'installation d'artisans et de petites activités de services. Encore une fois, la vision des conseillers minoritaires est biaisée puisque **sa mise en place n'est en aucun cas controversée.** Le recours actuel émane des propriétaires et la procédure se poursuit.

Infos pratiques

Mairie de Veigy-Foncenex

26 Rte du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
04 50 94 90 11
mairie@veigy-foncenex.fr
www.veigy-foncenex.fr

Ouverture de la mairie au public

Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
Samedi : 8h30-12h (accueil)

Ouverture Urbanisme au public

du lundi au vendredi : 14h-17h
le matin uniquement sur rendez-vous
04 50 94 90 11
urbanisme@veigy-foncenex.fr

Permanences du CCAS

du lundi au vendredi : 14h-17h
sur RDV mardi et mercredi : 14h-17h
04 50 94 90 11
ccas@veigy-foncenex.fr

Médiathèque municipale

170 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
04 50 94 15 82
mediatheque@veigy-foncenex.fr

Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h / 15h-18h
Jeudi : 15h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 23 juillet au 10 août inclus
Prêt illimité du 21 juin au 21 septembre

Associations

L'annuaire des associations est consultable sur :
www.veigy-foncenex.fr/association

ÉTAT CIVIL



Naissances

Sandro Grandis
Ollie Pranauskas



Pacs

Thomas Marlhins et Élodie Blanc



Décès

Sylvette Morel *née* Kohler
Jean-Marc Dujoux
Éliane Fontana *née* Sauge
Sylvianne Geoffray *née* Bourdeaux
Jean Jacques Barth
Danielle Molin *née* Mortier
Alain Panerini
Lucette Billard *née* Fichard
Hélène Pertuiset *née* Sauge
Manuel Khoubrouy-Pak
Francisco Crespo Sofia
Madeleine Bouvet *née* Bonnevie
Chantal Rey *née* Bel
Christiane Chavanne *née* Frèrèjacques
Claire Perreard *née* Durand
Anthony Grassi
Marie Thérèse Isabelle *née* Meynet
Edith Chouchana

Retrouvez plus d'actualités sur :

Facebook : www.facebook.com/veigyfoncenex/
Instagram : www.instagram.com/mairieveigyfoncenex/
Youtube : www.youtube.com/@mairiedeveigy-foncenex8273/videos

Écho numéro 212 - septembre 2024

informations adressées à
communications@veigy-foncenex.fr

Date limite : 12 juillet 2024
Distribution : semaine 39



14

JUILLET 2024

FÊTE NATIONALE



Dès 19h00 sous le chapiteau

Concert de l'UMV

Bal Populaire

Grillades - Buvette



Organisé par l'Union Musicale de Veigy